



Mémento JNR

« clé en main »



8 propositions
d'événements pour
votre JNR 2016 :

Accueil du public
au sein de la
formation 2

Evènements
autour du
partenariat
réserve-entreprise
défense 3

Un rallye citoyen 4

Une cérémonie
militaire 5

Rencontre
réserve-jeunesse

Le trophée des
réserves en local 6

Une JDC
Exceptionnelle 7

Les outils à votre
disposition
et
Les contacts utiles 8

2016

« Une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces »

Le thème retenu cette année peut être illustré selon les angles ci-dessous :

Une réserve pour anticiper les menaces et les risques :

- Apport de compétences scientifiques, techniques et administratives pour imaginer les futurs possibles, préparer les capacités technologiques et industrielles, équiper les armées et promouvoir les exportations d'armement (réservistes de la DGA),
- Apport de compétences scientifiques, techniques pour assurer le soutien pétrolier, le nerf de la guerre (réservistes du SEA),
- Apport de compétences techniques et administratives dans une dynamique de modernisation, de simplification et d'innovation qui permettront aux armées de faire face aux nouvelles menaces (réservistes du SCA).

Une réserve pour faire face aux menaces constantes :

Le terrorisme et les risques naturels et technologiques représentent des menaces réelles et constantes depuis plusieurs années pour notre espace territorial.

- Catastrophes naturelles : les réservistes de la chaîne OTIAD et leur participation dans les différents plans de lutte : Héphaïstos, Neptune, NRBC, tempêtes...,
- Menaces contre les transports collectifs urbains aux moyens d'explosifs artisanaux, industriels ou militaires : les réservistes dans l'opération VIGIPIRATE,
- La piraterie maritime (les réservistes de la Marine nationale),
- La menace sanitaire (les réservistes du SSA).

Une réserve pour faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur la France :

- Menace terroriste d'inspiration islamiste extrémiste : les réservistes dans l'Opération Sentinelle et les réservistes dans des missions de sécurité publique (gendarmerie),
- La cybermenace : la réserve citoyenne et la réserve opérationnelle



Accueil du public au sein de la formation

Accueil au sein de la formation, sur une demi-journée, de jeunes des établissements scolaires de proximité pour une présentation de la formation militaire (ses missions, ses métiers, ses matériels, une présentation de la réserve et des possibilités d'engagement, des témoignages de réservistes ...)

Il est rappelé que la manipulation d'armement est totalement interdite lors des activités. En revanche, des séances d'information sur les dangers des armes pourront être dispensées et les activités ayant cette même finalité sont encouragées.

Public visé :

(choix entre ces deux publics ou répartition de ces publics sur deux demi-journées)

- Jeunes collégiens et/ou lycéens et/ou étudiants et/ou jeunes actifs (13-25 ans)
- Elus, correspondant défense des communes du département, les référents défense des entreprises partenaires de la défense, des entreprises du département...

Acteurs :

Réservistes opérationnels et citoyens et des militaires d'active de la formation militaire.

Partenaires possibles :

- Le trinôme académique (éducation nationale, IHEDN),
- Les associations de réservistes et d'anciens combattants,
- Le correspondant réserve-entreprise-défense de la région pour identifier et contacter les référents défense et les entreprises partenaires de la défense,
- Le pôle défense mobilité pour identifier et contacter les entreprises du département,
- Le Medef à travers le comité de liaison Medef-défense pour identifier et contacter les entreprises du département,
- Les pôles régionaux à l'économie de défense,
 - Le CIRFA.

Médiatisation d'une signature de convention de soutien à la politique de la réserve

Organisation d'une signature de convention de soutien à la politique de la réserve militaire entre une ou plusieurs entreprises du département et le ministère de la défense dans un lieu extérieur à la défense (conseil général, conseil régional, chambre de commerce et d'industrie, mairie...) avec une présentation de la réserve, des témoignages de réservistes au sein d'une entreprise et des témoignages d'entreprises partenaires de la défense, employant des réservistes.

Public visé :

- Les entreprises du département,
- Les élus et les autorités civiles locales,
- Les correspondants défense des communes du département,
- Les jeunes actifs



Acteurs :

- Les officiers généraux de zone de défense ou les DMD,
- Le correspondant réserve-entreprise-défense de la région,
- Les entreprises signataires,
- Des réservistes d'entreprises partenaires de la défense.

Partenaires possibles :

- Le Medef à travers le comité de liaison Medef-défense pour identifier et contacter les entreprises du département,
- Le pôle défense mobilité pour identifier et contacter les entreprises du département,
- Les référents défense et les entreprises partenaires de la défense,
- Les associations de réservistes.

Forum réserve-entreprise-défense

Le forum réserve-entreprise-défense a pour objectif de réunir des entreprises partenaires de la défense, qui ont signé une convention de soutien à la politique de la réserve militaire et qui œuvrent en faveur de la réserve militaire, leurs salariés réservistes et des jeunes lycéens, étudiants. Cette manifestation a pour but de permettre à ces jeunes de rencontrer les réservistes des entreprises partenaires de la réserve militaire et leurs employeurs pour échanger sur la complémentarité et la transversalité entre l'activité professionnelle exercée et les missions confiées aux réservistes. Ce forum se déroule dans un lieu extérieur à la défense (un établissement scolaire, universitaire, une salle mise à disposition par une collectivité territoriale...)

Public visé :

- Les jeunes lycéens, étudiants et jeunes actifs (15-25 ans),
- Les autorités civiles locales.

Acteurs :

- L'officier général de zone de défense,
- La délégation militaire départementale,
- Le correspondant réserve-entreprise-défense,
- Les référents défense et les entreprises partenaires de la défense,
- Les réservistes opérationnels et citoyens des entreprises partenaires de la défense.

Partenaires possibles :

- Le trinôme académique (IHEDN, éducation nationale),
- Les correspondants défense des communes du département et les mairies,
- Les acteurs économiques locaux,
- Le conseil général et régional,
- La chambre de commerce et d'industrie,
- Le Medef,
- Les associations de réservistes.

Rallye citoyen

Compétition amicale qui présente la Défense nationale de manière ludique, intellectuelle et physique, le rallye citoyen s'adresse à des équipes mixtes de 8 à 14 élèves de collège ou de lycée bénéficiant, en amont, d'un enseignement de Défense. Les équipes sont encadrées par un enseignant de leur établissement et par un militaire. Elles passent dans une douzaine de stands, tenus par des partenaires, répartis sur une course d'orientation. Sur ces stands, les élèves participent à des épreuves physiques ou



intellectuelles où ils apprennent, tout en s'amusant, et cumulent des points pour décrocher un trophée. Ces rallyes visent à diffuser l'esprit de Défense et de sécurité aux jeunes générations par le biais d'activités pédagogiques organisées sur une journée. La journée s'ouvre par une cérémonie des couleurs où les élèves chantent la Marseillaise. En amont, les enseignants ont expliqué les emblèmes de la République et revu les paroles de l'hymne national. La proclamation des résultats se fait le soir même lors d'une cérémonie qui réunit tous les participants. La remise des trophées peut avoir lieu lors d'une cérémonie à la préfecture, en mairie ou dans un établissement scolaire. C'est l'occasion de rappeler l'importance des valeurs de la République et les étapes du parcours de citoyenneté. Dans le cadre d'une JNR, ce rallye peut être organisé et encadré par des réservistes. Les épreuves physiques et intellectuelles proposés sur les stands peuvent intégrer, à chaque fois que possible, une notion en lien avec le thème de la JNR. Un stand dédié à la réserve militaire peut également être rajouté au dispositif. Ce rallye peut être organisé sur un camp militaire ou dans un lieu extérieur à la défense (centre-ville, parc, jardin, établissement scolaire...)

Public visé :

- Les collégiens et/ou lycéens.

Acteurs :

- Le trinôme académique (délégation militaire départementale, éducation nationale, IHEDN),
- Les réservistes opérationnels et citoyens.

Partenaires possibles :

- les armées,
- le groupement de soutien de la base de la défense,
- Le service du commissariat des armées,
- Le service des essences,
- la direction du service national,
- la direction générale de l'armement,
- le service de santé des armées,
- la gendarmerie, la police,
- le service départemental d'incendie et de secours,
- Les associations d'anciens combattants et de réservistes,
- L'office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Les correspondants défense des communes du département et les mairies,
- Le conseil régional et général.



Cérémonie militaire

Une cérémonie dans un lieu public peut être organisée à l'occasion de la JNR pour contribuer au rayonnement de la réserve militaire. La cérémonie peut prévoir la participation d'une section ou d'une compagnie de réservistes avec une remise de décorations.

La réserve peut également être mise à l'honneur au cours d'une cérémonie nationale

déjà programmée. Durant le cycle de la JNR, le 19 mars, aura lieu la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Dans les départements et les communes, cette cérémonie est organisée par les préfets, les sous-préfets et les maires. Les jeunes générations sont associées. Collégiens et lycéens participent aux hommages rendus. Ils effectuent un travail préparatoire sur l'évènement commémoré. Lors de ce travail préparatoire, des réservistes peuvent intervenir dans les établissements scolaires pour présenter la réserve militaire et témoigner de leur double citoyenneté.

Public visé :

- La population locale
- Les jeunes collégiens et lycéens
- Les autorités locales

Acteurs :

- La délégation militaire départementale,
- Le bureau garnison,
- Les réservistes opérationnels et citoyens,
- Les associations de réservistes et d'anciens combattants,

Partenaires possibles :

- Le trinôme académique (éducation nationale, IHEDN),
- L'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

- La préfecture,
- Le correspondant défense de la commune et mairie,
- Le conseil général et régional.

Rencontre réserve-jeunesse

Plusieurs réservistes peuvent intervenir dans les écoles, collèges, lycées ou universités pour apporter leur témoignage et promouvoir la réserve militaire.

Public visé :

- Les jeunes collégiens, lycéens, étudiants,
- L'encadrement scolaire,
- Les parents.

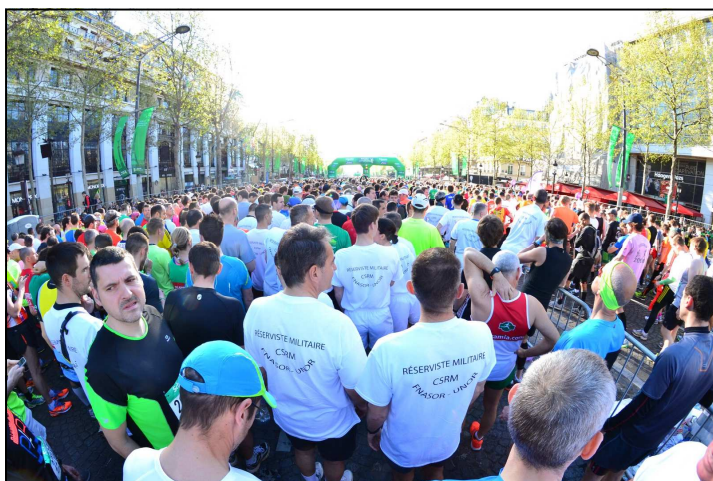
Partenaires possibles :

- Le trinôme académique (éducation nationale, IHEDN),
- Les associations de réservistes,
- La délégation militaire départementale.

Acteurs : les réservistes citoyens et opérationnels.

Le trophée des réserves

Le Trophée des réserves est une course à pied de 21,1 km sur le parcours du semi-marathon de Paris. Il est ouvert aux réservistes opérationnels et citoyens de l'Armée de Terre, de la Marine Nationale, de l'Armée de l'Air, du Service de Santé des Armées, du Service des Essences des Armées, du Service du Commissariat des Armées, de la Gendarmerie Nationale et de



la Délégation Générale de l'Armement. 150 réservistes avec un tee-shirt « réserve militaire » participent à la course, matérialisant ainsi le lien profond qui existe entre le monde civil et le monde militaire. Après remise en condition des participants, une cérémonie de levée des couleurs et de remise des récompenses est organisée. Cette activité sportive de cohésion organisée autour des valeurs du sport, du dépassement de soi et de la citoyenneté, à destination des réservistes opérationnels et citoyens, peut être déclinée au niveau local en organisant une course au sein de la ville avec les réservistes du département et une remise de récompenses dans un lieu public de la ville ou en mairie avec la participation des autorités civiles et militaires locales, les réservistes, leur famille...

Public visé :

- Les réservistes citoyens et opérationnels.

Acteurs :

- Les réservistes opérationnels et citoyens,
- La délégation militaire départementale,
- Le groupement de soutien de la base de défense (bureau des sports)
- Le service de santé pour le soutien sanitaire.
- La mairie pour obtenir l'autorisation de passage sur la voie publique.

Partenaires possibles :

(financement des trophées et des tee-shirts)

- Les associations d'anciens combattants et de réservistes,
- Les entreprises partenaires de la défense,
- Les acteurs économiques locaux,
- Le correspondant défense de la commune et la mairie,
- Le conseil général et régional,
- Le CIRFA.



Journée défense citoyenneté exceptionnelle (JDC)

Elle est mise en oeuvre par la direction du service national (DSN) dans le cadre du parcours de citoyenneté instauré par la loi du 28 octobre 1997. Elle fait suite à l'enseignement de défense dispensé en classe de troisième et de première, et au recensement obligatoire pour les garçons et les filles à l'âge de 16 ans.

La journée défense et citoyenneté (JDC) a pour vocation première de convaincre les jeunes citoyens de la légitimité de notre défense et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont offertes. Une journée défense et citoyenneté exceptionnelle peut être organisée dans le cadre de la JNR, mettant à l'honneur la réserve. La JDC exceptionnelle peut être encadrée par des réservistes et proposer une présentation de la réserve militaire et des témoignages de réservistes militaires.

Public visé :

- Les jeunes convoqués pour effectuer leur JDC (17-25 ans).

Partenaires possibles :

- Les associations de réservistes,
- L'IHEDN.

Acteurs :

- Les autorités militaires locales,
 - L'établissement du service national et le centre de proximité,
 - Les réservistes opérationnels et citoyens.
-

Communiquons sur la réserve militaire et la JNR!

Les activités organisées devront être systématiquement accompagnées d'une communication ciblée en direction des jeunes, lycéens, étudiants et actifs, afin de leur présenter les opportunités qu'offre l'engagement à servir dans la réserve militaire (ESR) en matière de contribution à la défense et à la sécurité nationale.

Au niveau local, la communication est du ressort des organisateurs d'activités. Les cellules communication des zones de défense et de sécurité garantissent la cohérence de la communication dans leur zone de compétence, notamment pour les relations avec la presse quotidienne régionale (PQR).

Les outils à votre disposition :

- Vidéos sur la réserve militaire (témoignages, réserve citoyenne cyberdéfense, clips...)

Kit de communication :

- Visuels JNR (affiches, bannières web, logos réserve militaire, CSRM, JNR...)
- Un dossier de presse sur la réserve militaire,
- Un modèle de communiqué de presse,
- Eléments de langage pour la prise de parole d'une autorité militaire,

Documentation :

- Une présentation PPT de la réserve militaire,
- Envoi électronique d'un flyer « devenir réserviste » dont l'impression reste à la charge de la formation,
- Envoi électronique d'un flyer « partenariat réserve-entreprise-défense », dont l'impression reste à la charge de la formation,
- Envoi électronique d'un flyer « protection sociale du réserviste », dont l'impression reste à la charge de la formation.

Conseils :

- dans la conception d'objets promotionnels « réserve », financement à charge en local,
- dans l'organisation de l'évènement,
- dans la conception d'affiche présentant l'évènement,

Divers :

- Un modèle de carton d'invitation,
- Un modèle de convention de soutien à la politique de la réserve militaire,
- Envoi des photos en HD pour l'exposition « une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces » dont l'impression reste à charge en local.



Le conseil supérieur de
la réserve militaire
14, rue Saint-
Dominique
75 700 Paris SP 07

Retrouvez-nous sur le
web!

[www.defense.gouv.fr/
reserve-militaire](http://www.defense.gouv.fr/reserve-militaire)



[https://
www.facebook.com/
reservemilitaireFR](https://www.facebook.com/reservemilitaireFR)



[https://twitter.com/
ReserveMiliFR](https://twitter.com/ReserveMiliFR)

CONTACTS UTILES :

Le bureau communication

SG CSRM

CNE Adeline SURZUR
adeline.surzur@intradef.gouv.fr
01 72 69 26 21

Pour tous les outils à votre disposition et pour un soutien dans toutes les actions de communication et de rayonnement

Le bureau communication

SG CSRM

CDT Alain BOURDERAU®
alain.bourderau@intradef.gouv.fr

Pour toutes questions relatives au trophée des réserves.

Le bureau partenariat

SG CSRM

CDT Christian SAGET
christian.saget@intradef.gouv.fr
01 72 69 27 19

Pour les coordonnées des contacts utiles: les correspondants réserve-entreprises-défense, les référents défense des entreprises partenaires.

Pour toutes questions relatives aux conventions et au partenariat avec les entreprises.

L'association nationale des réserves de l'armée de terre (**ANRAT**) :
contact@anrat.fr

service état-major (**RORSEM**) :
cmreix@wanadoo.fr

L'association des officiers de réserve de la Marine nationale (**ACORAM**) :
siege@acoram.com

L'union national des officiers de réserve (**UNOR**) :
unor@wanadoo.fr

L'association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air (**ANORAA**) :
siege@anoraa.org

L'association centrale d'officiers mariniers et de Marins de réserve (**ACOMAR**) :
roger.orsini@laposte.net

La fédération des officiers de réserve républicain (**FORR**) :
ch.monty@laposte.net

La fédération nationale des associations des sous-officiers de réserve (**FNASOR**) :
fnasor@orange.fr

La fédération des officiers mariniers et des sous-officiers de réserve républicains (**FOMSORR**) :
pierre-leon@hotmail.fr

L'association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'Air (**ANSORAA**) :
president.ansoraa.2014@sfr.fr

Le groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées— Union nationale des médecins de réserve (**GORSSA-UNMR**) :
gorssa.national@gmail.com
Réunion des officiers de réserve du

Réservistes et sympathisants de la gendarmerie (**RESGEND**) :
luc.delnord@laposte.fr

L'association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie nationale (**ANORGEND**) :
philippe.tissier@anorgend.org